



le 12 octobre 2000

DESTINATAIRE: M. Robert Giroux, Président, AUCC
bibliothèque d'établissements membres de l'AUCC mais n'adhérant pas à CARL/ABRC

DE: M. Timothy Mark

OBJET: **résumé des délibérations de l'assemblée générale annuelle 2000 de CARL/ABRC**

Voici un résumé des délibérations de l'assemblée générale annuelle tenue le lundi 19 juin 2000, 8 h 30, McKenzie Room, Hôtel Delta Edmonton Centre Suite, Edmonton, Alberta.

Présents :	Sylvie	Belzile	Sherbrooke – Secrétaire
	Claude	Bonnelly	Laval
	Roch	Carrier	BNC
	Lynn	Copeland	Simon Fraser
	Jean-Pierre	Côté	Montréal
	Bernard	Dumouchel	ICIST
	Gwendolyn	Ebbett	Windsor
	Richard	Ellis	Memorial
	Bob	Foley	Regina
	Martin	Foss	Carleton
	Joyce	Garnett	Western Ontario
	Richard	Greene	Ottawa
	Frances	Groen	McGill – Présidente
	Graham	Hill	McMaster
	Ellen	Hoffmann	York
	Ernie	Ingles	Alberta
**	Ken	Ladd	Saskatchewan
	William	Maes	Dalhousie – Trésorier
	Frits	Pannekoek	Calgary – Directeur
**	Diane	Polnicky	UQAM
	Carolynne	Presser	Manitoba
	Michael	Ridley	Guelph – Vice-président
**	Susan	Routliffe	Waterloo
**	Judy	Snow	Toronto
	Marnie	Swanson	Victoria – Présidente sortante
	John	Teskey	Nouveau-Brunswick
	Paul	Wiens	Queen's
*	Ian	Wilson	Archives nationales
	Tim	Mark	directeur général
	Nancy	Langeland	adjointe administrative
Excusés :	Catherine	Quinlan	UBC
	William	Curran	Concordia
Note :	**	bibliothécaire en chef intérimaire, ou mandataire	
	*	Observateur	

Allocution de bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue aux directeurs, et identifie les délégués suivants : M^{me} Diane Polnicky, directrice générale par intérim (Université du Québec à Montréal), Judy Snow, bibliothécaire en chef, Bibliothèque IEPO/UT (Toronto), et Susan Routliffe, bibliothécaire adjointe, Services de l'information (Université de Waterloo). Elle souhaite également la bienvenue à M. Ian Wilson, Archiviste national, en qualité d'observateur.

Des félicitations sont présentées à Lynn Copeland, nommée bibliothécaire de l'université, Université Simon Fraser, en date du 1^{er} mai 2000, ainsi qu'à Jean-Pierre Côté, nommé directeur général de la Direction générale des bibliothèques de l' Université de Montréal, en date du 1^{er} juin 2000.

La présidente remercie la Bibliothèque de l'Université d'Alberta qui reçoit l'assemblée générale annuelle. Le programme est revu brièvement et la présidente fait remarquer que plusieurs personnes ont été invitées à assister et à participer aux discussions.

1. Plan stratégique CARL/ABRC – M. Ridley

M. Ridley répète qu'un plan d'action et un budget pour mettre en œuvre en trois ans *le Plan stratégique CARL/ABRC* ont été élaborés dans les *Orientations stratégiques CARL/ABRC 1999-2000. Ressources humaines et financières : réalisation des orientations stratégiques*. Ce document est disponible sur le site Web. Un sommaire est distribué. M. Ridley relate les objectifs du plan stratégique pour chacune de trois orientations stratégiques, notamment *Leadership et partenariat*, *Représentation*, et (en développement) le *Réseau de recherche national décentralisé*. Par le biais du processus d'approbation du budget 2001, il résume également les activités nécessaires et les coûts et stress qui y seront associés pour les membres afin de déterminer lesquels des éléments des orientations stratégiques devraient être mis en œuvre et quand. Le trésorier insiste de nouveau sur cet élément.

Après avoir étudié les ressources humaines existantes, le Conseil a conclu que l'Association a principalement besoin d'un assistant de recherche et d'un webmestre, et que la meilleure solution consisterait à engager un/des membre(s) du personnel pour constituer l'équivalent d'un temps plein. Il s'agirait d'un élément important du budget.

Plusieurs directeurs font la remarque que des ressources supplémentaires devraient être allouées afin de mettre en œuvre le plan stratégique si les membres veulent des résultats tangibles dans l'intérêt de tous. Il est convenu qu'une évaluation des progrès sera faite au début de l'année 2002.

Les membres reconnaissent l'initiative et le travail mis en œuvre par le Conseil d'administration afin de développer et de mettre en marche le Plan stratégique CARL/ABRC, et plus particulièrement les contributions de la présidente sortante, M. Swanson, et de M. Ridley.

2. Rapport du directeur exécutif

T. Mark fait les ajouts suivants à son *Rapport*. Un rapport intitulé *Canada's Research Libraries: Remarks on Funding Indirect Costs of Research*, a été composé pour le personnel de l'AUCC et pour des représentants du gouvernement (juin 2000). Ce sujet est hautement prioritaire pour le milieu de la recherche universitaire qui souhaiterait que de tels coûts soient couverts par le gouvernement fédéral.

Les nouveaux format et aspect de la publication annuelle CARL/ABRC *Statistics/Statistiques*, ainsi que l'ajout des commentaires de David Holmes, sont bien reçus.

T. Mark remercie Nancy Langeland de sa contribution au travail de l'Association en qualité d'adjointe administrative intérimaire du 29 novembre 1999 au 30 juin 2000, spécialement pour son travail aux

questions d'impression et de graphisme et pour les révisions suggérées du *Guide des membres*. Katherine McColgan reviendra de son congé de maternité afin de reprendre le service le 17 juillet 2000.

3. Étude des enjeux, projets et activités :

a) *Projet canadien de licences de site nationales (PCLSN) – D. deBruijn*

D. deBruijn a étudié les progrès depuis janvier 2000

- *Structures de prises de décision* : le *Comité directeur* et le *comité de négociation* sont fonctionnels. Le mandat du Conseil consultatif (p. ex., en matière d'évaluation externe, d'encouragement de projet et de planification à long terme) est en préparation.
- *Processus d'obtention de licence* – Les principes réglementant la délivrance de licences et le processus d'obtention ont été élaborés et adoptés. Ce processus s'articulera en deux parties : le processus de *préqualification des soumissions* (du 12 mai au 2 juin) et la *Demande de propositions* (DDP) qui suivra.
- *Préqualification des soumissions* : ce document décrivant le processus et l'inscription des soumissions reçues a été distribué. Les soumissions ont été étudiées par le *comité de négociation*, les 15 et 16 juin. Le Comité directeur a décidé que les renseignements traitant d'évaluations et de négociations de soumissions seront rendus publics selon le principe de connaissance sélective. Il est espéré que les premières licences seront signées en septembre.

Tout en reconnaissant la nécessité d'assurer la confidentialité des négociations, les directeurs demandent à connaître les éditeurs avec qui négocie le PCLSN puisque des fonds publics importants sont engagés. Le personnel des acquisitions doit également connaître ces renseignements. Les facultés et les administrations des universités exercent des pressions afin que soient présentés des résultats rapides et concluants sous forme de licences de site nationales. Également, des préoccupations sont soulevées en ce qui concerne la manière dont on traitera des bibliothèques d'hôpitaux affiliées avec des écoles médicales universitaires. Il est demandé que les DDP et les réactions soient communiquées aux directeurs de l'Association lorsque possible. Ces préoccupations seront communiquées au Comité directeur.

La présidente remercie D. deBruijn de sa présentation.

b) *Rapport sur le droit d'auteur du Comité permanent du CARL/ABRC – G. Hill*

G. Hill déclare que le travail du Comité se concentre dans trois domaines principaux :

- Le milieu numérique – L'Association est un membre actif du Copyright Forum, lequel prépare un document sur les questions du droit d'auteur numérique. Il prend appui sur l'*Énoncé de principes sur la gestion du droit d'auteur en milieu numérique* dans les principaux domaines qui suivent : la juste négociation et les exceptions, la responsabilité des fournisseurs de service Internet (FSI), la conservation des données numériques, le droit d'auteur de la Couronne, la protection des bases de données, l'éducation permanente/la formation à distance, et la délivrance de licences numériques. Plus récemment, le Comité CARL/ABRC a fait l'ébauche d'une interprétation et de recommandations concernant les articles 29 et 30 de la *Loi sur le droit d'auteur* (traitant de utilisation équitable et des exceptions en bibliothèques). Le document sera présenté aux fonctionnaires d'Industrie Canada et de patrimoine Canada. Chacun des membres du forum l'utilisera comme fondement pour construire des alliances et des partenariats lors de ses propres activités de lobbying.

Le défi du changement : Étude de l'industrie canadienne du livre, publié par le Comité permanent du patrimoine canadien (Clifford Lincoln, député, président, juin 2000) donne deux recommandations relativement aux questions de droit d'auteur. Dans la recommandation 4.5, le Comité recommande qu'en 2002, au plus tard, la législation mettant en œuvre les deux traités de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) soit promulguée par le gouvernement, et dans la recommandation 4.6, qu'en 2002 au plus tard, le gouvernement du Canada prenne les mesures qui conviennent afin de faire en sorte que les amendements à la Loi sur le droit d'auteur suivent le rythme des changements technologiques. Le rapport est disponible au <http://www.parl.gc.ca/InfoComDoc/36/2/HERI/Studies/Reports/heri01-e.html>

- Licences électronique – CANCOPY a préparé le service *Postsecondary Electronic Course Content Service (PECS)* et en fait la promotion. De toute évidence, l'Université de Calgary est le premier utilisateur et, à ce jour, le plus important. Le Comité discute également le *Resolution of Academic Council, Memorial University of Newfoundland Libraries* (9 juin 2000), qui recommande que l'Association adopte le principe que les contrats interdisant les prêts entre bibliothèques de textes électroniques ne devraient pas être signés. Les recommandations du Comité seront transmises au Conseil.
- Développement international : Aux États-Unis et en Europe, le droit d'auteur est utilisé de plus en plus dans le contexte du commerce électronique plutôt qu'uniquement comme une façon d'assurer la sécurité des droits individuels des détenteurs de droits d'auteur ou l'approfondissement des politiques culturelles nationales. La mise en œuvre de l'UCITA par des états individuels américains, MP3 et Napster, et le cas Tasini contre National Geographic, constituent des exemples de ce phénomène aux États-Unis. Visiblement, la tendance est au milieu dominé par les droits en matière de contrat plutôt que par le droit d'auteur.

À la lumière des législations intérieures prévues et des activités internationales à venir, le Comité considère mettre sur pied un atelier sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle à l'automne 2001. L'atelier se conformera probablement à la structure de l'atelier réussi de 1996. Les suggestions relativement à son contenu et au domaine d'intérêt sont bienvenues.

G. Hill fait remarquer que R. Ellis a complété son mandat au sein du Comité. Il remercie M. Ellis de son engagement et de ses contributions au travail du Comité.

En cours de discussion, G. Hill précise que la tenue de dossiers doit être aux termes des règlements en vertu de la *Loi sur le droit d'auteur*. Il affirme également que les membres de l'Association et les autres usagers du droit d'auteur doivent faire connaître leurs opinions au gouvernement et aux politiciens bien qu'une nouvelle législation sur le droit d'auteur ne soit pas attendue à court terme. R. Carrier commente la piètre visibilité politique du milieu des bibliothèques en matière de lobbying, demandant « Sommes-nous entendus? Devons-nous l'être? ». Les membres soulignent que le droit d'auteur est identifié dans les orientations stratégiques. G. Hill estime que les grandes lignes des stratégies de lobbying sont exposées et que les fonds rendus disponibles par le biais de prélèvements destinés à cet effet permettront de répondre à ces préoccupations. Il est observé que des liens ont été développés avec des alliés et que l'appui du public a été sollicité avec succès par le milieu des archives au cours du débat sur C-32.

c) *Rapport du Comité permanent sur l'efficacité, les mesures et les statistiques – R. Ellis*

Le président du Comité (R. Ellis) signale que les statistiques 1998-1999 ont été imprimées et distribuées lors de la présente assemblée.

Le SCEMS révisé le *Questionnaire statistique* annuel pour la parution de septembre après l'avoir utilisé trois ans. Le Comité étudiera la section B : « *Supplémentaire* », et la section C : « *Services en émergence* », afin d'évaluer si des questions devraient être ajoutées au questionnaire principal. On

continuera à produire les ratios consécutifs de cinq ans, mais ceux-ci seront communiqués dans la section du site Web destinée aux membres seulement.

Le Comité discute les révisions de plusieurs tableaux statistiques et fera l'ébauche des modifications.

Le Comité continue à travailler aux questions de « nouvelles mesures » étant donné qu'elles s'appliquent aux ressources électroniques. Les résultats seront communiqués périodiquement pour avis par le biais du serveur de liste ou sur le site Web de l'Association.

d) *Rapport du Coordonnateur des statistiques de l'Association – R. Greene*

R. Greene remercie le secrétariat d'avoir révisé le format et l'aspect du *Statistics/Statistiques* annuel. Il affirme également que le commentaire (écrit par David Holmes) ajoute de la valeur à la publication.

Il fait un plaidoyer convainquant invitant tous les membres à veiller à ce que les documents statistiques soient complets, précis et soumis à temps. Les retards de soumission de données et la nécessité de vérifier résultent en d'interminables retards de publication de *Statistics/Statistiques*. Le Comité SCEMS fera des recommandations au Conseil d'administration afin d'améliorer le processus.

Des questions sont soulevées relativement à lesquelles des statistiques CARL devraient être choisies pour être rendues publiques. Le Coordonnateur des statistiques réétudiera cette question en collaboration avec le Conseil et les membres seront mis au courant.

4. Rapport sur les activités externes

a) *Le Comité canadien du catalogage (CCC) – T. Mark*

Ce rapport a été préparé par M. Curran pour le compte de l'Association. Il a été reçu à titre informatif, joint à une demande qu'il soit présenté au personnel intéressé.

b) *Consortium canadien pour la recherche (CCR) – T. Mark*

Le CCR est composé de 21 sociétés savantes vouées à la recherche, ainsi que d'autres associations. L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) assure une aide de secrétariat. L'AUCC a un statut d'observateur.

Un des principaux buts du CCR est d'identifier les besoins de soutien en recherche de ses membres et de faire pression auprès du gouvernement fédéral pour obtenir des fonds. Puisque ceci correspond au plan stratégique CARL/ABRC, le Conseil a décidé en mars 2000 que l'Association devrait se joindre au CCR. Les cotisations de membre sont de 300 \$ per annum.

c) *CANARIE – W. Maes*

Ce rapport a été reçu à titre informatif. W. Maes observe qu'il ne siège plus au Conseil du CANARIE. Néanmoins, E. Ingles est membre du Conseil d'administration et accepte d'y représenter les intérêts de l'Association.

d) *Initiative de démocratisation des données (IDD) – M. Ridley*

L'IDD a été conçue à titre d'initiative à l'échelle préliminaire pour cinq ans. Selon les évaluations externes, il apparaît vraisemblable que les fonds seront rendus disponibles (largement par Statistique Canada) afin d'assurer l'avenir du programme. Le Comité consultatif externe mettra l'accent sur la formation et sur le développement de métadonnées.

e) *Systèmes d'information géographique (SIG) – M. Ridley*

L'Initiative GeoConnections des Ressources naturelles Canada (RNCan) est un effort d'importance destiné à exploiter l'utilisation, principalement des intérêts commerciaux, des données géospatiales appartenant à l'État. James Boxall (Dalhousie University, président de l'Association des carto-thèques et archives cartographiques du Canada) est membre du Comité de gestion. Le sous comité du Réseau consultatif sur les politiques entreprend une étude des obstacles à franchir pour obtenir de telles données. Le Cabinet d'organisation KPMG a été retenu. L'Association s'attend à être invitée à soumettre un mémoire et à répondre aux questions des conseillers.

M. Ridley fait remarquer que les ministères semblent de moins en moins résolus à exiger un droit aux utilisateurs, et que ceci augure bien pour le renouvellement ou la renégociation de la licence RNCan-CARL/ACMLA en juin 2001.

f) *Programme des services de dépôt (PSD) – G. Ebbett*

Lors de la plus récente assemblée du Comité consultatif du PSD des bibliothèques (les 13 et 14 avril 2000), Donna Achimov, directrice générale, Programmes d'accès public, a annoncé que des fonds opérationnels pour 5 ans ont été engagés par le PSD. Le Programme se concentrera à satisfaire les exigences du programme Gouvernement-en-direct. L'Association a exigé cette progression avec insistance. Un sous-comité travaille présentement à des directives sur la conservation des documents gouvernementaux.

B. Dumouchel distribue un communiqué (juin 2000) annonçant une entente entre l'ICIST et le PSD vouée à offrir gratuitement l'accès en ligne à 14 journaux scientifiques publiés par les Presses scientifiques du CNRC à toutes les adresses ayant un nom de domaine .ca. E. Ingles propose que CARL/ABRC remercie et reconnaisse le travail du PSD, de l'ICIST et de leur directeur général pour avoir accompli cette réussite, il est appuyé par R. Greene. Proposition adoptée.

g) *Comité consultatif de la Fédération canadienne des sciences sociales et des études humaines sur l'édition électronique – J. Teskey*

J. Teskey observe qu'il a été nommé membre du Comité le 13 avril 2000. Il parle de son rapport.

h) *Comité du partage des ressources de la BNC – M. Foss*

Depuis à peu près 2 ans le Comité est en rédaction du *Plan stratégique de la bibliothèque canadienne pour la mise en commun des ressources d'information 2000-2003*. Le document a trois objectifs principaux : Objectif 1 : Offrir à tous les Canadiens un accès sans faille à l'information; Objectif 2 : Créer une liste attrayante et complète de tous les documents conservés par les bibliothèques canadiennes; et, Objectif 3 : Élaborer des politiques de partage des ressources et le leadership nécessaire pour appuyer un accès universel à l'information par tous les Canadiens. Il y a deux piliers : le premier, la construction d'un catalogue collectif virtuel canadien et, le deuxième, « une carte de bibliothèque unique ». Les membres de l'Association sont invités à donner suggestions et commentaires.

i) *Groupe consultatif de la bibliothèque de Statistique Canada (GCB) – C. Bonnelly*

Statistique Canada évalue présentement la soumission du recensement de 1996 afin de préparer le recensement de 2001. Il recherche des suggestions, spécialement des bibliothèques de données et des bibliothèques PSD. Un sondage sera disponible sous peu. Statistique Canada envisage également une structure ambitieuse de métadonnées. Si les deux propositions FCI soumises au nom de l'Association portent fruit, le partenariat des bibliothèques académiques avec Statistique

Canada sera renforcé. Le procès-verbal de la plus récente assemblée du GCB (le 11 février 2000) sera distribué lorsque disponible.

5. Rapport de la Bibliothèque nationale du Canada – R. Carrier

L'administrateur général souligne certains éléments de son *Rapport*. Il fait la remarque que la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) n'est pas dotée de fonds suffisants et ce, de façon chronique. Ceci a ralenti ses activités. Elle continuera à faire bon usage des fonds limités, mais son objectif est de permettre à la création de prospérer. Une relation de travail étroite est établie avec les Archives nationales (par exemple, la décision de fusionner les départements TI). Deux « équipes chocs » ont été formées : Le Groupe de travail Gouvernement en direct (GEC) (le 9 juin 2000), et le Groupe de travail sur la bibliothèque numérique du Canada (le 8 mai 2000). De plus, un groupe de travail sur l'accès à l'information pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés a été mis sur pied le 19 juin 2000.

M. Carrier répète que le milieu des bibliothèques, constitué de près de 22 000 bibliothèques, devrait faire un effort collectif afin de sensibiliser le gouvernement à la réalité du milieu. La Bibliothèque nationale apprécierait un appui pour aider à préserver l'accès gratuit à l'AMICUS sur le Web pour les usagers canadiens, et de souligner au gouvernement la BNC a besoin d'espace supplémentaire.

6. Rapport de l'ICIST – B. Dumouchel

M. Dumouchel parle de son rapport. Le Plan stratégique de l'ICIST est maintenant complet et est accessible au grand public; la rétroaction est bienvenue. L'ICIST continuera à faire la promotion de ses services (particulièrement des applications de commerce électronique), d'améliorer ce qu'offrent ses produits et d'élaborer son programme Gouvernement en direct.

M. Dumouchel a également annoncé un partenariat entre les Presses scientifiques du CNRC, le Centre Érudit de l'Université de Montréal et le New Brunswick Electronic Text Centre, *Un portail pour les revues savantes du Canada*, afin de rendre disponible, par le biais d'un seul site Web, chaque journal scientifique canadien, dont le contenu est sanctionné par ses pairs, et ayant une version électronique.

7. Assemblées futures :

a) Assemblée générale d'automne 2000 (Canberra, Australie) – M. Swanson

Près de 18 directeurs ont indiqué qu'ils assisteront à l'assemblée. Le secrétariat a développé une liste de distribution afin de composer avec les questions d'hospitalité, d'assemblées de programme pour la Conférence ALIA (du 24 au 26 octobre 2000), les assemblées de Council of Australian University Librarians (CAUL) et du Council of New Zealand University Librarians (CONZUL) qui suivront les 27 et 28 octobre, et la visite d'information qui aura lieu du 29 octobre au 8 novembre. Des renseignements à jour seront communiqués par le biais du site Web de l'Association. Ceux qui participeront sont encouragés à communiquer au secrétariat les sujets qu'ils aimeraient que les Australiens et les Néo-zélandais abordent, et les sujets dont ils aimeraient discuter à leur tour.

b) Assemblée générale annuelle 2001

La présidente annonce deux possibilités : se rencontrer avant l'assemblée de la Canadian Library Association (CLA) à Winnipeg (les 13 au 17 juin 2001), ou si possible, se rencontrer conjointement avec l'Association of Research Libraries (ARL) lors de l'Assemblée du printemps des membres de l'ARL à Toronto (du 23 au 25 mai 2001). Il est demandé aux membres d'informer la présidente ou le directeur général de leur préférence s'il y a lieu. Le Conseil prendra ensuite une décision.

8. Nouvelles activités

a) *Présentation du prix CARL/ABRC pour Services éminents à la recherche en bibliothéconomie*

La présidente annonce que le récipiendaire du Prix en reconnaissance de services éminents à la recherche en bibliothéconomie 2000 est Charles « Chuck » Humphrey, bibliothécaire de données, University de l'Alberta. Les réalisations de M. Humphrey dans les domaines de la disposition des données, de l'accès aux données et de leur conservation ont été citées.

M. Vince Price (vice-président, ProQuest Marketing, Bell & Howell Information and Learning) devait être présent, mais a malheureusement dû se désister à court préavis. Le prix est présenté à M. Humphrey par le récipiendaire précédent, G. Hill.

b) *Service des thèses canadiennes – D. Balatti*

M. Balatti rend compte du symposium international tenu en mars 2000 qui a identifié quatre questions à étudier et à résoudre :

- la formation; par exemple, qui devrait créer des thèses électroniques (les étudiants ou le personnel des universités ou le personnel des bibliothèques), et par conséquent, qui doit assurer le soutien technique.
- les questions de propriété intellectuelle, de droit d'auteur et de gestion des droits
- la conservation. Une question très importante et non résolue.
- la création de normes – aussi bien Microsoft que Adobe sont intéressés à appuyer des thèses électroniques. L'OCLC planifie un projet de démonstration et accueillerait la participation canadienne. D. Balatti encourage les institutions membres de l'Association à participer.

Le contrat de la Bibliothèque nationale avec Bell & Howell Information and Learning (anciennement UMI) doit être renégocié. La BNC cherche conseils au sujet de l'orientation future du service auprès de l'Association, de l'Association canadienne pour les études avancées (ACDEA) et autres.

Dans le même ordre d'idées que des discussions informelles ayant eu lieu antérieurement avec l'Association, l'ACDEA et des bibliothèques intéressées, D. Balatti propose qu'un atelier ait lieu en novembre afin d'étudier les options. L'auditoire ciblé serait d'abord ceux qui sont responsables des études avancées de même que les bibliothécaires et les représentants des organisations d'étudiants de deuxième et troisième cycles. La BNC recevrait l'assemblée. L'Université Laval a offert d'élaborer le programme. La question centrale est à savoir si un programme national central sur la manipulation des thèses est toujours souhaitable et, si oui, comment peut-il être soutenu.

C. Bonnelly met l'accent sur l'importance de la reconception du processus de thèses et sur le besoin d'une structure des métadonnées.

c) *FCI, troisième ronde – D. Moorman*

La présidente présente M. David Moorman, analyste des politiques, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Une subvention supplémentaire de 900 millions de dollars a été accordée au FCI comme partie du budget du 28 février 2000, ce qui implique qu'il y aura des rondes supplémentaires de compétition. Le CRSH est impatient d'accroître l'éligibilité et le nombre de candidatures des domaines des sciences humaines. Les Archives nationales et le CRSH viennent tout juste d'annoncer l'évaluation des besoins nationaux pour une archive nationale de données. Des consultations seront tenues avec les parties intéressées, notamment avec les membres de l'Association.

M. Moorman estime que les bibliothèques de recherche devraient être considérées comme l'élément « oublié » des initiatives de financement gouvernemental, et il est content d'apprendre que l'Association fait valoir les coûts indirects de la recherche qui sont soutenus par les bibliothèques.

d) *Institutions de recherche en santé du Canada (IRSC) – D. Moorman*

D^r Moorman fait le survol de l'histoire et du mandat de l'IRSC. On trouvera plus de renseignements au http://www.cihr.ca/about_cihr/about_logo/mandate_e.shtml (en anglais) et au http://www.cihr.ca/about_cihr/about_logo/mandate_f.shtml (en français).

L'IRSC a été lancé officiellement le 7 juin 2000. Dr. Alan Bernstein en est le président. M. Moorman dit qu'il a discuté les intérêts et rôles possibles des bibliothèques de recherche dans le travail de l'IRSC avec T. Mark, qui a également rencontré plusieurs représentants du gouvernement. Il conviendrait peut-être que l'Association (ainsi que l'ICIST) fasse des ouvertures au sujet de l'approvisionnement de renseignements médicaux publiés aux chercheurs, dans quelques mois, lorsque l'organisme sera complètement fonctionnel.

e) *Programme de chaires de recherche – D. Moorman*

Également, le Programme de chaires de recherche vient tout juste d'être lancé. Des renseignements complets sont disponibles au <http://www.sshrc.ca/english/index.html> (en anglais) - au <http://www.sshrc.ca/francais/index.html> (et en français). Le CRSH recevra le Secrétariat et le président du SRSH. M. Marc Renaud a été nommé président du Comité permanent. L'annonce des premières attributions de présidence est attendue en octobre 2000.

Il a été suggéré que les directeurs de l'Association se familiarisent avec le programme et ses effets prévus sur la demande en services de bibliothèque au niveau local.

f) *Résultats d'élection – S. Belzile*

La secrétaire du Conseil CARL/ABRC, S. Belzile, a annoncé que les élections pour les représentants de la région de l'Ouest et de l'Ontario au Conseil ont été tenues le 18 avril 2000. Les votes ont été comptés le 29 mai 2000.

Les deux nouveaux directeurs sont : Lynn Copeland (Simon Fraser University) – région de l'Ouest, et Joyce Garnett (University of Western Ontario) – Ontario.

La présidente a adressé des remerciements spéciaux aux membres sortants M. Swanson (présidente sortante), M. Ridley (vice-président, Ontario) et F. Pannekoek (directeur, région de l'Ouest).

g) *Institut canadien de microreproductions historiques (E. Ingles/E. Hoffman)*

E. Ingles et E. Hoffmann font le bilan du contexte historique de l'ICMH et de en quoi il est lié au gouvernement, aux organismes subventionnaires et au milieu de la recherche (incluant l'Association), en insistant qu'il devrait être aperçu non pas comme un commerçant mais en sa qualité de partenaire dans le milieu de la recherche scientifique voué à conserver l'héritage imprimé du Canada. Le soutien financier à l'ICMH doit être assuré avant octobre où le programme sera compromis.

E. Hoffmann a proposé, appuyé par E. Ingles que

attendu que CARL/ABRC reconnaît la contribution importante apportée par le Canadian Institute for Historical Microreproductions/Institut Canadien de microreproductions historiques (CIHM/ICMH) et sa participation au Réseau national de recherche décentralisé.

Attendu que CARL/ABRC reconnaît également les pratiques exemplaires du CIHM/ICMH en ce qui concerne la conservation et un accès accru à l'héritage imprimé canadien.

Il est donc résolu que CARL/ABRC et les bibliothèques qui en sont membres réaffirment leur responsabilité partagée pour soutenir le travail du CIHM/ICMH et protéger son aptitude à enrichir le Réseau national de recherche décentralisé.

Il est également résolu que CARL/ABRC est engagé à travailler avec CIHM/ICMH dans le but de définir un partenariat renouvelé, et de créer un modèle de fonctionnement durable dans l'objectif de conserver et d'accroître l'accès à l'héritage imprimé canadien.

Et finalement, CARL/ABRC est engagé à encourager d'autres organismes dans le but de les engager à participer au développement d'un modèle de fonctionnement durable pour le CIHM/ICMH.

La proposition a été adoptée avec 6 abstentions.

h) La campagne canadienne « Create Change » – F. Groen

En raison de contraintes de temps, il a été conclu que cet article serait reporté. Le Conseil d'administration consultera les membres par le biais du courrier électronique.

i) Point de non-retour – Le besoin urgent de renouvellement des infrastructures des universités canadiennes (rapport AUCC-CAUBO)

Il a été conclu que cet élément serait traité tel que 13 l) ci-dessus.

j) Guide des membres (W. Maes)

Le secrétariat a révisé le *Guide des membres* en profondeur. Les révisions antérieures avaient été faites en mai 1993. Le Conseil forme un comité Ad Hoc qui sera présidé par W. Maes. La révision sera complétée et les changements proposés, étudiés et présentés aux membres. Les révisions proposées traiteront de la mise à jour des renseignements et des procédures. Celles-ci seront traitées avant que toute discussion ayant un impact sur les politiques ou les critères d'affiliation ne soient soulevées.

Ajournement

Le réunion se termine à 13 h 28.

Pour de plus amples renseignements sur l'Association et ses activités, veuillez communiquer avec le directeur général, Timothy Mark, au (613) 562-5800, poste 3652, au (613) 562-5195 (télécopieur) ou à carl@uottawa.ca (Internet).

cc: L. Cabral - ASTED O. Dupuis - CREPUQ
W. Birdsall - NOVANET L. Robert - HSSFC